



**PROJET 2007-2011 POUR LE
CENTRE DE COORDINATION DE LUTTE CONTRE
LES INFECTIONS NOSOCOMIALES DU SUD-OUEST**

Pierre PARNEIX, Jean-Pierre GACHIE

SOMMAIRE

	Page
ORGANISATION DU CCLIN SUD-OUEST	3
ACTIONS DU CCLIN SUD-OUEST	5
I – Tableau de bord des infections nosocomiales.....	5
II – Collaboration avec les usagers.....	5
III – L’animation des réseaux professionnels.....	6
IV – Journées thématiques	7
V – Communication	7
VI – Equipes opérationnelles en hygiène hospitalière	9
VII – Assistance technique	9
VIII – Signalement des infections nosocomiales.....	10
IX – Surveillance des infections nosocomiales	10
X – Etablissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes.....	11
XI – Formation	12
XII – Gestion des risques	12
XIII – Recommandations et guides de bonnes pratiques	12
XIV – Evaluation des pratiques.....	13
XV – Contribution à la recherche.....	14
CONCLUSION	15

ORGANISATION DU CCLIN SUD-OUEST

Notre objectif prioritaire sera de **poursuivre la mise en place des antennes régionales** et de mettre leur composition et leur organisation en conformité avec l'arrêté du 17 mai 2006. A cet effet, il faudra :

- ✓ reconnaître la création officielle des antennes par les ARH et formaliser l'ensemble dans le cadre d'une convention avec l'établissement d'accueil,
- ✓ assurer leur financement sur les enveloppes MIG de chacune des régions concernées, par substitution au mécanisme de reversement par le CHU de Bordeaux actuellement en vigueur,
- ✓ doter chaque région d'un budget de fonctionnement autonome adapté à ses besoins,
- ✓ créer une valence médicale pour la coordination des régions Limousin et Poitou-Charentes,
- ✓ créer les antennes de Guyane et de Martinique.

Pour le siège du CCLIN, l'objectif sera de stabiliser l'effectif actuel en pérennisant le deuxième poste d'analyste actuellement contractuel :

1. Il faut souligner en complément que le CCLIN Sud-Ouest avait anticipé la politique de régionalisation via un reversement de la moitié de ses crédits aux régions. Le passage à un financement MIG du siège et des régions permettra de voir, au vu du bilan comparatif national s'il est légitime ou pas de solliciter une extension de l'équipe du siège pour le CCLIN Sud-Ouest.
2. Si le souhait national est que les CCLIN développent avec les EHPAD des modalités de fonctionnement similaires à celles en place avec établissements de santé, cela ne nous paraît pas possible à moyen constant dans l'inter-région.
3. L'organisation administrative actuelle mise en oeuvre par la Direction générale du Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux est celle dont nous soutiendrons le maintien, car elle nous semble particulièrement efficiente pour la structure à savoir :
 - rattachement à la Direction de la qualité et de la gestion des risques,
 - gestion hors pôle.

Notre objectif est de mettre en place la nouvelle organisation réglementaire tout en maintenant la cohésion entre le siège du CCLIN et ses antennes. Cela passe en particulier par la poursuite de projets communs élaborés ensemble puis déclinés et mis en oeuvre à l'échelon régional. Cela n'exclut pas évidemment le développement de projet spécifique à une région, en fonction des objectifs des ARH et des DRASS ou DSDS. Toutefois, même dans ce cadre, le CCLIN peut jouer un rôle de diffusion des expériences et des outils auprès des autres régions de son territoire géographique.

Le CCLIN et ses antennes se devront de **collaborer avec les ARH** et une contribution qu'il nous paraît intéressante de proposer est **l'aide à l'élaboration du volet prévention des infections nosocomiales des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens.**

L'organisation des instances du CCLIN devra être formalisée via un **nouveau règlement intérieur.** L'existence de membres de droit et de membres élus par l'assemblée générale nous paraît à poursuivre. Actuellement, un Comité directeur se réunit trois fois par an pour suivre la gestion de la structure et ses orientations stratégiques. Un Conseil d'orientation, élargi à des représentants des différentes professions impliquées dans la lutte contre les infections nosocomiales, se réunit deux fois par an, le matin du jour où le comité directeur se tient. Son rôle est de valider les recommandations techniques et d'accompagner les projets de surveillance et d'évaluation. On peut se demander si une logique opérationnelle ne pourrait pas présider à la fonte de ces deux instances en une seule : l'orientation de la politique du CCLIN bénéficierait probablement de la vision de professionnels issus de différents métiers et représentant une plus grande diversité d'établissements. Notre projet est de soumettre cette proposition au Comité directeur. En revanche, il nous paraît logique de créer une structure plus restreinte de type comité scientifique dont le rôle serait d'encadrer les activités d'élaboration de recommandations et les projets de recherche.

ACTIONS DU CCLIN SUD-OUEST

Notre objectif principal restera **la mise en place et l'animation du programme national** de lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé de l'inter-région.

I - Tableau de bord des infections nosocomiales

L'accompagnement et le développement de cet outil d'information et d'amélioration de la performance seront notre priorité. Cela passera d'abord par la poursuite d'une phase de pédagogie vis-à-vis des établissements pour faire connaître cet outil et le valoriser.

Nos objectifs seront de contribuer à atteindre dans toutes les régions les objectifs quantifiés nationaux du tableau de bord. L'accompagnement des établissements non-répondants ou appartenant à une dernière classe de performance sera poursuivi en partenariat avec les services déconcentrés de l'Etat.

Notre projet est que le CCLIN Sud-Ouest poursuive sa **contribution à l'élaboration et à l'évolution de cet outil national** qui sera probablement, dans les années à venir, le meilleur garant du maintien de la dynamique des établissements autour de la prévention des infections nosocomiales.

II - Collaboration avec les usagers

Dans le droit fil du point précédent, nous souhaitons renforcer la place des usagers au sein du CCLIN Sud-Ouest et les actions à leur intention.

Nous souhaitons encourager une représentation active des usagers au sein du Comité directeur du CCLIN Sud-Ouest et poursuivre la structuration et **l'implication du réseau des usagers siégeant dans les instances locales de suivi de la lutte contre les infections nosocomiales.**

Nous souhaitons que le CCLIN Sud-Ouest s'implique aussi dans des actions d'**information vers le plus grand public** afin de contribuer à une perception plus objective du risque infectieux et de valoriser les nombreuses actions de prévention mises en oeuvre autour de ce sujet.

III - L'animation des réseaux professionnels

La cohérence des actions et la déclinaison des objectifs nationaux passent pour nous par l'**existence d'une culture professionnelle commune et une reconnaissance identitaire autour du CCLIN Sud-Ouest** et de ses actions. Pour y parvenir, l'animation des réseaux de professionnels restera notre priorité en organisant des réunions régionales et inter-régionales, mono ou pluri réseaux. Les réseaux de professionnels et de partenaires que nous proposons d'animer sont décrits ci-après :

- Infirmiers hygiénistes,
- Praticiens hygiénistes,
- Présidents de CLIN (ou équivalent dans le public),
- Correspondants en hygiène,
- Pharmaciens,
- Médecins de Santé au Travail,
- Microbiologistes,
- Responsables du signalement,
- Directeurs et enseignants des IFMS,
- Usagers siégeant dans les CLIN,
- Référents en antibiothérapie (en lien avec les autres instances en charge de ce thème).

IV - Journées thématiques

Notre objectif est de poursuivre la mobilisation autour de la prévention de la lutte contre les infections nosocomiales au travers d'évènements ayant une lisibilité forte.

La pérennisation d'une **journée biennale de « prévention des infections associées aux soins »** est notre objectif. Fort d'une première expérience autour des précautions standard, nous avons comme volonté de renforcer l'impact de cette journée organisée intra-muros par les établissements sur la base de documents pédagogiques communs. Notre objectif est d'**ouvrir cette manifestation aux usagers** en y associant en particulier leurs représentants dans les instances de lutte contre les infections nosocomiales et de favoriser ainsi la rencontre et le dialogue entre usagers et professionnels autour de ce thème. Par ailleurs, il nous semble important **d'intégrer aussi dans ces journées les instituts de formation aux métiers de la santé**, pour renforcer le lien indispensable entre formation initiale et pratiques professionnelles.

Nous proposons en alternance de cette manifestation de poursuivre l'organisation de rencontres scientifiques à la même période. Comme ce fut le cas cette année, avec l'élaboration d'un film sur le cathétérisme veineux périphérique, ces manifestations doivent être l'occasion de promouvoir des outils d'information et de communication moderne.

V - Communication

En raison de la géographie de l'inter-région sud-ouest, avec trois régions outre-mer, nous jugeons nécessaire de **renforcer l'usage de moyens de communication spécifiques et en particulier la visioconférence**. Grâce à une subvention ciblée de la Direction Générale de la Santé, et le soutien du CHU de Bordeaux, le CCLIN Sud-Ouest a pu se doter d'un équipement de visioconférence en octobre 2006. Nous proposons que cet outil puisse servir à conforter les liens du siège avec les régions outre-mer et contribuer à la gestion plus opérationnelle des crises sanitaires éventuelles dans l'inter-région.

Au-delà, nous souhaiterions que l'usage de cet outil puisse se généraliser dans les 5 CCLIN et nous permettre des échanges plus fréquents et réactifs entre responsables et coordonnateurs des CCLIN. En terme de coopération inter-CCLIN concernant la communication, nous pensons que la **poursuite du développement de l'outil documentaire Internet commun, Nosobase**, est très important. Nous soutiendrons donc cette coopération dont l'affichage nous paraît devoir être renforcé pour donner plus de cohésion au dispositif national des CCLIN.

La communication concerne aussi le champ des outils et moyens utilisables pour la formation et l'information des professionnels. Pour arriver à utiliser et concevoir des outils performants, et à en assurer une large diffusion, nous pensons que **le partenariat raisonné avec les industriels est une voie adaptée à poursuivre** .

Nous avons expérimenté par ailleurs les conférences multisites autour de cas cliniques inter-actifs sur le bon usage des antibiotiques à destination de médecins libéraux et hospitaliers. Nous souhaitons pouvoir utiliser la logistique de partenaires industriels pour nous adresser aux praticiens en hygiène et pouvoir, grâce à l'analyse de cas, participer à l'évaluation de leurs pratiques professionnelles.

Nous souhaitons continuer à **réaliser des outils pédagogiques**, en particulier des **documents audiovisuels**, pour aider à la diffusion des référentiels nationaux. Ce sont des outils qui ont pour objectif de faciliter la tâche des professionnels de la prévention. En effet, il est plus aisé de s'adresser aux acteurs des unités de soins avec des supports moins académiques qui leur renvoient à la fois une image de la réalité de leur quotidien, tout en les amenant à réfléchir aux écarts de leurs pratiques par rapport aux référentiels en vigueur et à la manière de faire évoluer les choses. Nous pensons que la charge en soins et les contraintes diverses qui font le quotidien des unités de soins doivent conduire à concentrer **nos messages sur un nombre limité d'éléments clés de la prévention** du risque infectieux sous peine de ne pas être entendus.

VI - Equipes Opérationnelles en Hygiène Hospitalière

Au-delà de la contribution à l'information et à la formation de ces professionnels qui sont les acteurs clés du dispositif, nous souhaitons que le CCLIN Sud-Ouest poursuive son action auprès des établissements et des tutelles pour que la présence effective de ces équipes reste une priorité dans chacune des régions. Même si ce point relève d'une approche plus politique que technique, nous pensons que seule la **pérennité des équipes opérationnelles en hygiène hospitalière (EOHH)** et leur meilleure reconnaissance pourront permettre au dispositif national, et donc au CCLIN, de poursuivre avec efficacité l'ancrage de la prévention des infections nosocomiales dans les pratiques de soins.

En raison de sa connaissance privilégiée du fonctionnement des EOHH dans les établissements de santé, le CCLIN doit pour nous être une force d'analyse et de propositions pour alimenter la réflexion nationale sur l'évolution du dispositif de lutte contre les infections nosocomiales.

VII - Assistance technique

Le CCLIN doit assurer sa mission de conseil et d'assistance auprès des établissements de l'inter-région. Pour assurer la continuité et la réactivité de ce service, une **coopération entre les antennes et le siège** nous paraît indispensable au vu de la taille limitée des effectifs de chacune des entités et aux nombreux déplacements nécessaires à leur activité.

Le CCLIN Sud-Ouest doit continuer à s'appuyer pour cette mission sur **l'expertise des EOHH des CHU** et des autres établissements de référence de l'inter-région. Nous pensons que le rôle d'un CCLIN est de faciliter la mise en contact des acteurs et leur travail en synergie.

Nous souhaitons aussi que le bilan annuel de cette activité puisse servir à orienter les actions du CCLIN et ses propositions au niveau national. Par exemple, dans ce cadre, **contribuer à une meilleure gestion du risque infectieux**, en particulier aspergillaire, **lors des travaux en établissement de santé** sera un de nos objectifs.

VIII - Signalement des infections nosocomiales

Le CCLIN continuera de **promouvoir ce dispositif et d'en assurer la gestion opérationnelle** avec les DDASS, DSDS et l'InVS. Le CCLIN doit de notre point de vue apporter une assistance et une aide à l'investigation aux établissements qui le souhaitent. Par ailleurs, notre priorité est que **le CCLIN soit vigilant et incitatif lorsqu'une procédure de rappel de patients lui semble légitime.**

Il semble également important que le CCLIN essaie de **mieux comprendre et analyser les freins qui persistent pour l'entrée dans ce dispositif** chez de nombreux établissements. Contribuer à cette analyse est un de nos objectifs.

Pour mieux évaluer et comprendre les signaux et les alertes provenant de l'interrégion, il nous semble important de pouvoir **croiser ces informations avec les autres structures destinataires d'alertes.** La collaboration avec l'InVS et les CIRE doit donc se poursuivre, mais il faut en complément **instaurer des modalités d'échanges et de coopération avec la mission IDMIN de l'HAS** qui constitue désormais une nouvelle source d'informations différente mais tout aussi importante.

IX - Surveillance des infections nosocomiales

Dans ce domaine, nous souhaitons que le CCLIN continue à **mettre en oeuvre les projets nationaux de surveillance définis dans le cadre du RAISIN** et à contribuer aux travaux de cette instance.

En complément, la surveillance de la consommation des antibiotiques couplée à l'étude des résistances bactériennes nous semble constituer une priorité d'action pour l'inter-région.

Développer d'autres réseaux de surveillance ne nous paraît pas réaliste en l'état des moyens dédiés pour cette activité au sein du CCLIN Sud-Ouest. Aussi pour certaines surveillances, comme par exemple le réseau maternité, nous encouragerons la coopération avec des réseaux déjà existants et susceptibles d'accueillir des établissements volontaires de notre inter-région.

Sur le plan épidémiologique, l'objectif demeure de **maintenir la prévalence des infections nosocomiales dans l'inter-région à un niveau équivalent ou inférieur par rapport aux chiffres nationaux**. Sur le plan écologique, nous visons à **obtenir au sein de l'inter-région une baisse du taux de SARM ainsi qu'une maîtrise de la diffusion des *Acinetobacter baumannii* multirésistant**.

X - Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Il entre désormais dans le champ des missions réglementaires des antennes régionales des CCLIN de collaborer avec les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). L'assistance à ces structures constitue une activité complexe compte tenu de leur nombre très supérieur à celui des établissements de santé (rapport de 1 à 4 environ). De plus, le financement de la plupart des EHPAD ne relevant pas actuellement des ARH, la demande de moyens spécifiques pour cette mission n'est pas aisée.

En l'état, nous proposons un **abord pragmatique de cette mission basée sur des conseils et une assistance à la demande et sur le développement d'outils pédagogiques à leur intention**. Nous proposons l'élaboration d'un guide d'auto évaluation de la maîtrise du risque infectieux adapté à ces structures, à l'exemple de celui déjà créé pour les établissements de santé. Développer en complément des outils d'information sur le risque infectieux en EHPAD en collaboration avec les DRASS est un objectif que nous nous fixons. Nous proposons aussi de **généraliser des formations pour des correspondants relais des EHPAD (infirmiers ou médecins coordonnateurs)** en les adaptant aux spécificités de ce milieu où il est nécessaire, encore plus que dans les établissements de santé, de se focaliser autour des mesures ayant le meilleur coût/bénéfice. L'idée d'une **approche de la prévention du risque infectieux plus intégrée autour du projet de prise en charge globale de la personne âgée** est de notre point de vue à privilégier. Articuler des actions autour de la dénutrition et de sa gestion nous semblerait par exemple une piste intéressante à développer.

XI - Formation

La formation, en particulier des correspondants en hygiène, est depuis longtemps une activité forte du CCLIN Sud-Ouest. Dans ce contexte, nous souhaitons poursuivre le partenariat privilégié avec les centres de formation permanente des CHU de l'inter-région et en particulier le CFPPS du CHU de Bordeaux. Notre objectif est de poursuivre les formations en intra-muros pour les établissements, comme ils le souhaitent souvent pour leur réseau de correspondants. Nous voulons par contre faire évoluer le contenu de ces formations en abordant des aspects issus des sciences humaines comme les comportements et la communication.

Le CCLIN n'étant pas un organisme de formation, **cette activité doit rester pour nous un outil de notre stratégie** visant à conforter les organisations et les thématiques qui nous semblent prioritaires car à même de favoriser l'amélioration des pratiques de prévention.

XII - Gestion des risques

Les antennes régionales des CCLIN se voient désormais en charge d'aider les établissements dans l'élaboration de programme de gestion des risques. Pour répondre à cette mission, nous proposons de **développer au sein des équipes régionales du CCLIN Sud-Ouest une compétence en gestion des risques**. La connaissance et la maîtrise de l'usage de deux méthodologies particulièrement adaptées au risque infectieux, à savoir **l'analyse approfondie des causes et la visite de risque**, sont nos objectifs. Inciter et aider ensuite les EOHH à acquérir la maîtrise de ces outils méthodologiques constitueront la deuxième phase de ce projet.

XIII - Recommandations et guide de bonnes pratiques

A côté de productions nationales basées sur les éléments de preuve, à la rédaction desquelles nous souhaitons que les membres du CCLIN Sud-Ouest soient associés, il reste une place pour des groupes de travail à visée plus opérationnelle.

Il est important pour nous de **maintenir, au sein du CCLIN, cette animation qui contribue pour nous à l'identité de l'inter-région** et permet d'aborder des thèmes et des débats techniques spécifiques à une discipline médicale et pouvant aider aussi les professionnels libéraux hors établissements de santé. La production annuelle de deux documents nous paraît adaptée à cette dynamique.

Par ailleurs, les recommandations élaborées par ces groupes peuvent servir de support à des projets d'évaluation des pratiques.

XIV - Evaluation des pratiques

Il existe au CCLIN Sud-Ouest une culture ancienne de la mise en oeuvre d'audits multicentriques que nous souhaitons poursuivre et conforter dans le cadre de la politique nationale. Le CCLIN Sud-Ouest doit de ce fait contribuer activement aux travaux du Groupe sur l'Evaluation des Pratiques en Hygiène Hospitalière. Nous souhaitons poursuivre la mise à jour du manuel de Gestion du risque infectieux en le complétant par un volet permettant de réaliser simplement et rapidement des audits thématiques.

Dans le cadre de la politique nationale de mesure de la performance et de son affichage, il nous paraît important d'**adapter les orientations et les méthodes des audits de pratiques**. Nous souhaitons que le CCLIN Sud-Ouest contribue à l'élaboration d'**outils à la fois plus simples mais surtout axés sur les situations les plus à risques** pour ne pas diluer la mesure avec de multiples critères d'importance moindre. Cela permettra une analyse plus adaptée de la performance et plus lisible par le grand public qui a accès via Internet à toutes ces données. Par ailleurs, cela pourra **contribuer à recentrer aussi vers l'essentiel les actions visant à changer les comportements des professionnels**.

XV - Contribution à la recherche

Nous souhaitons **poursuivre les travaux du CCLIN Sud-Ouest sur la dynamique des changements de comportement et les méthodes adaptées pour y arriver** dans le domaine de la formation mais aussi de l'organisation des soins. Par exemple, il nous semble nécessaire d'optimiser ce dernier point si l'on souhaite mettre en oeuvre de façon efficace les mesures d'isolement septique, rendues nécessaires par l'émergence de bactéries à potentiel épidémique important, dans le contexte actuel de la charge en soins de la plupart des équipes. Nous souhaitons aussi étudier les déterminants des comportements et les facteurs influençant le respect des bonnes pratiques professionnelles notamment pour la prévention des accidents exposants au sang.

Nous souhaitons que le CCLIN Sud-Ouest poursuive aussi ses **recherches sur le bon usage des antibiotiques et la mesure de la performance des stratégies pouvant y mener**. Il faut souligner que plusieurs membres du CCLIN Sud-Ouest appartiennent à **l'Unité INSERM U 657 de pharmacoépidémiologie** et qu'il nous paraît important de pouvoir continuer à tisser des liens de ce type pour favoriser l'utilisation à des fins de recherche des travaux menés dans le cadre du CCLIN Sud-Ouest, aspects jusque là moins développés que dans d'autres CCLIN.

Nous souhaitons aussi encourager un peu plus les publications scientifiques basées sur les travaux du CCLIN pour contribuer à une meilleure lisibilité internationale des actions menées en France en terme de prévention du risque infectieux.

CONCLUSION

En conclusion, le CCLIN est pour nous une structure technique dont les missions sont précisément définies par voie réglementaire mais dont la souplesse d'organisation et de fonctionnement laisse une place pour l'initiative et l'expérimentation. Réussir le passage à la nouvelle organisation des antennes régionales, contribuer à atteindre les objectifs du plan national 2005-2008 et répondre aux nouvelles priorités nationales qui pourront émerger durant cette période seront nos objectifs majeurs pour la période 2007-2011.